tendais que la chambre se mettrait à la hauteur de la question. Quelques-uns des hon, membres l'ont fait, sans doute; mais je regrette que beaucoup d'autres n'aient pas su se placer au-dessus des mesquines considérations de parti. La question a été traitée par des hommes d'Etat, au moins de ce côté-ei de la chambre; mais de l'autre côté, on en a fait une misérable question de parti et de taxes.—Avec ces quelques remarques, je termine en disant que je suis résolu à voter en faveur du projet qui nous est soumis. (Applaudissements.)

M. BEAUBIEN-M. le Président :-Je ne me lève pas pour faire un long discours, car j'avoue volontiers que j'en suis incapable; et, d'ailleurs, la question qui nous est soumise a été si bien discutée par ceux qui m'ont précédé, et qui sont plus en état que moi de juger de la position et des besoins du pays, que le sujet est presque épuisé. Je ne veux seulement, en me levant en cette occasion, que faire acte de présence aux débats qui ont lieu sur cette question, et dire en peu de mots quelles raisons m'engagent à appuyer cette mesure. La position particulière des colonies de l'Amérique Britannique du Nord, leur voisinage des Etats-Unis, les invitent à s'unir entre elles afin de former une nation plus forte et capable de résister au choe d'un ennemi, si l'occasion s'en présentait, et d'accroître leur prospérité au point de vue matériel. Un fait dont il faut tenir compte et que je dois mentionner, c'est que lorsque la France a abandonné ce pays, la puissance anglaise s'en est emparé, et de ce moment l'immigration française a complètement cessé pour faire place à l'im nigration d'une population d'origine étrangère, -d'origine britannique. Depuis cette époque, la population auglaise a augmenté de jour en Jour en ce pays, et aujourd'hui les Canadiens-Français se trouvent en minorité dans le Canada Uni. Sous ces circonstances, je crois qu'il serait imprudent en même temps que peu généreux de notre part de vouloir empêcher la majorité de la population du pays d'avoir des aspirations plus grandes pour la patrie commune, et désirer l'avancement du pays et sa marche plus rapide dans la voie du progrès, tout en cimentant les liens qui nous unissent à la mère-patrie. J'ai réfléchi sur oes choses, et quoique je ne sois pas disposé à accepter une injustice pour mon pays ou mes nationaux, je suis prêt à faire des compromis avec les autres races. Je considère de plus que puisque nous sommes satisfaits de

notre position de sujets anglais et de la constitution dont nous avons le libre exercice, nous devous faire tout en notre pouvoir pour augmenter l'intérêt de l'Angleterre pour ses colonies; et, pour ma part, je crois que le moyen d'y parvenir est d'accepter la confédération que l'on nous propose. Il n'y a pas longtemps encore, un certain mécontentement s'est manifesté en Augleterre parmi une partie de la classe marchande, à cause de la liberté que nous avions prise d'imposer des droits élevés sur l'importation des marchandises anglaises; mais je suis heureux de dire que le gouvernement anglais n'a pas partagé ce mécontentement et n'a pas voulu intervenir. Cependant, ce fait était de nature à refroidir l'intérêt que l'on nous portait en Angleterre; mais quand on y a entendu parler de la confédération, cet intérêt s'est réveillé et n'a fait que s'accroître depuis. Si nous voulons intéresser l'Angleterre à notre sort, il faut resserrer les liens qui nous unissent à elle, et il faut le faire au moyen de la confédération qui nous est proposée, parce que nous sommes sûrs qu'alors elle emploierait toutes ses forces à nous défendre si nous étions attaqués. D'ailleurs, si nous considérons les événements récents qui se sont passés dans le Sud de l'Amérique, si l'on réfléchit que la politique de la France et de l'Angleterre paraît être l'établissement d'un système d'équilibre de pouvoirs comme celui qui existe en Europe, si l'on considère que c'est dans ce but que la France a établi un empire au Mexique,-il est évident que l'Angleterre ne peut voir qu'avec faveur le mouvement qui se fait ici pour la confédération de toutes ses provinces de l'Amérique du Nord. Ce n'est donc pas dans un moment comme celui-ci que l'Angleterre serait disposée à abandonner ses colonies, comme quelques-uns le prétendent. Je disais, il y a un instant, que nous ne devons pas résister aux justes aspirations de la population anglaise de ce pays, pourvu qu'elle ne demandent rien d'injuste pour les Canadiens-Français Si nous commettions une injustice à son égard, elle se plaindrait et .proposerait un plan de constitution qui serait une cause d'humiliation pour les Canadiens-Français, et elle n'aurait plus d'égards ni de considérations pour nous. Ce n'est pas là un fait que je constate dans le but de décourager mes compatriotes, mais perce que je crois qu'ils doivent en tenir compte dans la position où nous nous trouvons actuellement. Aujourd'hui, notre posi-